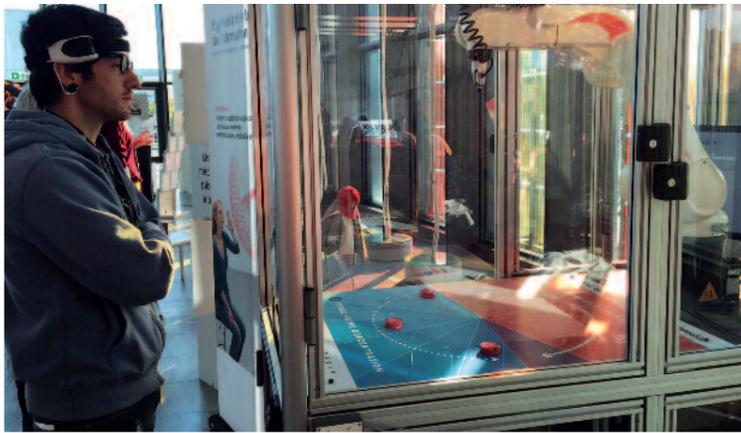


## TECHNOLOGIES ÉMERGENTES

# Nipconf 2016 : la fin de l'argent ?



Les « conférences Nipconf » se sont données pour mission de faciliter la compréhension des enjeux technologiques d'aujourd'hui et de demain au travers de présentations inspirantes. Le 21 octobre 2016 se tiendra sa 3<sup>e</sup> édition, avec pour thème « La fin de l'argent ? ».



Une machine pilotée par la pensée dans la Zone Expérience de la Nipconf 2015.

Après deux ans à l'EPFL, c'est à la HEG de Genève que la Nipconf s'établira pour cette nouvelle édition. Pourquoi Genève ? Les « fintech » et la sécurité informatique font partie des dix objectifs prioritaires de la stratégie économique 2030 posée par l'Etat de Genève. Il paraissait donc évident pour la Nipconf d'aborder les nouveaux outils de paiements et leur gestion dans la troisième place financière d'Europe et la première francophone.

Si l'argent ne va pas disparaître, ses pourtours, les moyens de l'échanger, son rapport à l'homme et aux institutions conduisent toute l'industrie de la finance à évoluer. Tandis que les « fintech » révolutionnent les modes de paiement utilisés par le public, elles poussent également les banques traditionnelles à revoir leurs modèles d'affaires et interactions clients. La transformation digitale – et des mœurs – incite à se demander si la fin du billet de banque approche, au profit de moyens d'échange décentralisés et

dématérialisés, allant de pair à pair (ou « peer to peer »).

Au gré des époques et des crises financières, la réputation des établissements bancaires et la relation de confiance qui les lient à leurs clients ont parfois souffert. Si la banque innove, elle fait face aujourd'hui au phénomène des « néo-banques », ces nouveaux acteurs qui l'obligent à repenser son positionnement et sa stratégie pour remettre le client au cœur des préoccupations.

L'actualité des « nouvelles monnaies » ne sera pas en reste : appelés « crypto-monnaies » ou monnaies électroniques, le bitcoin et autre ether ne sont en réalité qu'une application financière de la « blockchain », ce nouveau mode d'organisation décentralisé qui rassemble les conditions de la concurrence parfaite théorisée par les économistes néo-classiques du début du 20<sup>e</sup> siècle.

Le bitcoin n'a ni autorité ni gouvernement qui règne sur lui. Il n'appartient à personne. C'est une mon-

naie échangeable gratuitement sur Internet entre deux parties qui conversent en direct et ne s'adressent donc pas à une autorité tierce : c'est le principe du « peer to peer », basé sur des transactions vérifiées et sécurisées. La « blockchain » réduit le nombre des intermédiaires et conduit à la transparence des informations qui en découlent.



La scène du Studio Nipconf en plein mouvement.

## En pratique

Outre les conférences et tables rondes qui prendront place dans l'auditoire Battelle, la Nipconf propose une « Zone Expérience » de 150m<sup>2</sup> où des startups et des PME présenteront des concepts interactifs qui surprendront les visiteurs. Parmi ceux-ci, un bureau de change permettra aux passionnés d'innovation d'accéder aux monnaies alternatives et de « digitaliser » leurs francs suisses de façon ludique. Une lounge permettra de découvrir des produits futuristes ou non conventionnels, financés par le « crowd funding », et le Studio Nipconf diffusera des interviews d'experts enregistrés par les podcasteurs de la famille Nipcast. ■

■ POUR EN SAVOIR PLUS  
[www.nipconf.com](http://www.nipconf.com)

## Faire réaliser sur place son podcast

Pendant la conférence, le Studio Nipconf produira des contenus digitaux sous forme d'interviews audio qui, accompagnés d'un bref article (300 mots) et d'une vidéo (Periscope.tv), seront diffusés toute l'année sur les plateformes sociales de Nipcast ([nipcast.com](http://nipcast.com)).

Cette prestation est proposée aux membres de la CCIG pour le tarif préférentiel de CHF 2500.-, qui comprend 2 billets d'entrée à la conférence, la production et la diffusion des contenus audio, texte et vidéo. Les personnes intéressées sont priées de s'adresser à [marco@nipconf.com](mailto:marco@nipconf.com).

## Trois intervenants de la Nipconf 2016



Riche de sa culture canadienne et de l'expérience acquise ces dix dernières années en Europe, **Kim-Andrée Potvin** occupe le poste de COO chez BNP Paribas en Suisse, après un passage remarqué en France et au Luxembourg. Energique et spontanée, elle pilote la transformation digitale du groupe sur sol helvétique dans le cadre d'une vision à trois ans : une démarche qui permet de redéfinir les processus par lesquels les clients de la banque perçoivent la création de valeur. Pour cette nouvelle édition de la Nipconf à Genève, elle fera part des clés du succès d'une telle stratégie.



Pour aborder le thème des échanges ou des nouveaux moyens de paiement, **Thierry Kneissler**, CEO de Twint, expliquera comment la startup bernoise a dépassé la question du paiement sans carte ni argent liquide pour aborder celle de l'expérience « shopper » augmentée. Pour parvenir à s'imposer face aux géants du web, la société helvétique a réussi à faire des liens entre les changements observés dans les habitudes de consommation, les nouveaux moyens d'initier des achats et le besoin d'enseignes locales ou nationales à réaliser du chiffre d'affaires émanant d'un nouveau monde numérique.



**Hugues Le Bret**, co-fondateur du Compte Nickel en France, racontera l'histoire d'un succès qui a déjà permis d'ouvrir plus de 300 000 comptes auprès de résidents français non bancarisés. En cinq minutes, au moyen de son numéro de portable et de sa carte d'identité à scanner sur la borne « low tech » de Compte Nickel, disponible dans un réseau national de plus de 800 buralistes, il est possible de mettre son argent de côté et de le rendre disponible en toute sécurité. En clair, c'est une solution de dépôt et de retrait d'argent pour tous, sans conditions de ressources ni de revenus, qui n'est adossée à aucun établissement bancaire.

## Tarif préférentiel

Les membres de la CCIG bénéficient d'un rabais de 20 %.  
Pour recevoir le code promotionnel, adresser un message à [communication@ccig.ch](mailto:communication@ccig.ch), en mentionnant le nom de votre entreprise.

J-L RICHARDET  
H SAINI  
ARCHITECTES

**RSN**

CONCEPTEUR, BATISSEUR  
ET PLANIFICATEUR:  
**RSN ARCHITECTES**  
EXPERIENCE ET INNOVATION

Créée en 1976 par l'association de Messieurs Jean-Luc Richardet et Hubert Saini, puis constituée en 1982 en société anonyme, le bureau d'architectes RSA bénéficie de quarante années d'expérience.

Aujourd'hui, le bureau d'étude est constitué d'une jeune équipe d'architectes, ainsi que d'économistes de la construction, de directeurs de travaux, d'architecte d'intérieur, de techniciens et dessinateurs.

Pour l'essentiel, RSA développe ses activités dans les cantons de Genève, Vaud et Fribourg.

Polyvalent, les prestations exercées par RSA touchent tous les domaines liés à l'activité de l'architecture, que ce soit de l'expertise immobilière, les études de faisabilité, la délégation de la maîtrise de l'ouvrage, le pilotage d'opérations immobilières, les études d'aménagement du territoire (déclassement, plans localisés de quartier, etc.) et bien entendu la conception et le développement de projets d'architecture. Sur mandats d'entités publiques, RSA organise des concours d'architecture et des procédures d'attribution de marchés publics, tant de construction que pour les mandataires.

Sensible à la formation professionnelle, RSA forme continuellement des apprentis dessinateurs en bâtiment. Un jour par semaine, deux de ses collaborateurs enseignent au Centre de formation professionnelle.

Monsieur J.-L. Richardet exerce la charge de juge assesseur auprès du Tribunal administratif de première instance en matière de construction, d'urbanisme et d'expropriation. Il est aussi membre spécialisé à la Commission Fédérale d'Estimation, pour le 1<sup>er</sup> arrondissement des cantons de Genève et Vaud.

RSN est aguerri à la transformation et rénovation d'immeubles destinés aux logements ou de bâtisses à valeurs patrimoniales ou encore pour des bâtiments d'activités économiques (administratifs ou industriels).

## Parmi les récentes références, on peut relever la réalisation:

- D'immeubles de logements de luxe à la rue Marignac 10, sociaux à la route de Meyrin 24, de PPE à Meinier et à Corcelles-près-Payerne
- D'un poste de police pour la Police cantonale genevoise
- D'un bâtiment commercial et administratif à Onex
- Pour l'aéroport international de Genève, du Grand amortisseur de bruit destiné aux essais moteur des avions
- La transformation et l'extension du bâtiment des fluides pour Firmenich SA
- L'édification de plusieurs groupes de villas en ordre contigus, tant dans le canton de Genève que dans le canton de Vaud

## Pour les projets en cours, nous pouvons citer:

- Le projet d'un centre administratif et artisanal QCenter à Bussigny
- La construction d'immeubles de logements à Bardonnex et à Nyon
- La surélévation de l'Hôtel Carlton à Lausanne
- La construction de villas groupées à Versoix, Veyrier, Vandoeuvres, Chêne-Bourg, Genthod, Arzier et Collonge Petray.
- La transformation de maisons villageoises à Bernex et à Pregny-Chambésy
- La réalisation d'une centrale photovoltaïque de 300 m<sup>2</sup> en toiture d'un immeuble administratif au boulevard Helvétique
- Le développement des PLQ à Avully et à Chancy pour la construction de logements sociaux